



FGTB UBT
Ensemble, on est plus forts

Prime syndicale et fin d'année 2019

A partir du 7 novembre 2019, le Fonds Social Transport et Logistique enverra les lettres avec les documents pour ta prime syndicale et prime de fin d'année 2019.

Faites donc attention, car les deux documents arriveront dans la même enveloppe!

Prime syndicale

Pour cette année-ci le montant sera de 137,5 €.

Tu recevras une attestation du Fonds Social Transport et Logistique.

Comment faire pour recevoir la prime au plus vite?

- Il faut remplir le bon numéro de compte bancaire;
- N'oublies pas de signer le document;
- Tu peux donner le document à ton délégué UBT ou le déposer auprès d'un bureau local (visitez www.ubt-fgtb.be pour un aperçu de nos bureaux).

Prime fin d'année

Dans la même enveloppe du Fonds Social Transport & Logistique, tu recevras également un document sur lequel tu trouveras le calcul du montant de ta prime.

Comment faire pour recevoir la prime?

- Si le numéro de compte bancaire qui se trouve sur le document est bon, ta prime sera versée automatiquement sur ton compte bancaire.
- Si le numéro du compte bancaire indiqué sur le document n'est pas correct, ou pas mentionné sur l'attestation :
 - ▶ Il faut remplir le bon numéro de compte bancaire;
 - ▶ Ensuite, envoyez la souche corrigée avec le bon numéro de compte bancaire et une copie de ta carte d'identité recto verso au Fonds via l'enveloppe sans la franchiser;
 - ▶ Tu peux également modifier / envoyer le changement de tes données via le site web du Fonds Social : <http://www.sftl.be/fr/les-ouvriers-portail/connecter/> jusqu'au 30 novembre 2019 (en utilisant ta carte d'identité).

La prime fin d'année sera versée à partir du 20 décembre 2019.

Questions?

Contactes le délégué UBT de ton entreprise.

Tu veux également recevoir une prime syndicale l'année prochaine? Affilies-toi maintenant!

